

Date : Le mardi 1^{er} octobre 2024
Heure : 19h à 21h00
Lieu : Salle du personnel

PROCÈS-VERBAL

Andrée-Anne Goudreau

Véronique Dorval

Véronik Caron

Directrice

Président

Secrétaire

Présences:

Mme Andrée-Anne Goudreau, directrice
Mme Véronique Dorval, présidente et parent
Mme Nancy Doré, enseignante
Mme Sonia Falardeau, éducatrice
Mme Nathalie Flaschner, éducatrice
Mme France Beauséjour, enseignante
Mme Mélanie Lahaie , parent
M. David Nolet, vice-président et parent
Mme Marie-Claude Bouchard , parent

Absences :

Mme Andrée Robitaille , parent

1- OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

1.2 Présentation des membres du CÉ 2024-2025

Les différents membres se présentent.

1.3 Adoption de l'ordre du jour (24-25-01)

Mme Falardeau propose d'ajouter le point 7.1 à l'ordre du jour concernant les sorties de courte durée. Il est proposé par Mme Beauséjour et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel quel.

1.4 Intervention du public

Aucune intervention du public

1.5 Adoption du procès-verbal du 26 août 2024 ☐ (24-25-02)

Il est proposé par Mme Dorval et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 26 août 2024.

1.6 Suivi au procès-verbal

- Félicitations pour l'excellent travail réalisé sur le parcours littéraire!

1.7 Courrier reçu (programme de mobilisation, sécurité routière)

Mme Goudreau explique que nous pouvons bénéficier d'un montant de 3 000 \$ pour des initiatives liées à la sécurité routière, à condition de soumettre la demande avant le 30 novembre. Elle se propose de prendre en charge la soumission de cette demande.

2- FORMATION DU CÉ 2024-2025

2.1 Approbation des règles d'élection pour les postes prévus aux règles de régie interne (24-25-03)

2.1.1 Nomination d'un président d'élection

Mme Goudreau est nommée présidente d'élection. *Il est proposé par Mme Falardeau et résolu unanimement la nomination de Mme Goudreau est nommée présidente d'élection.*

2.1.2 Élection à la présidence du CÉ

Mme Falardeau propose la candidature de Mme Dorval pour la présidence. Mme Dorval accepte. *Il est proposé par Mme Falardeau et résolu unanimement la nomination de Mme Dorval comme présidente du CÉ.*

2.1.3 Élection à la vice-présidence du CÉ

M. Nolet se porte candidat pour le poste de vice-président. *Il est proposé par Mme Falardeau et résolu unanimement la nomination de M. Nolet est vice-président du CÉ.*

2.1.4 Élection du représentant au comité de parents

Mme Falardeau propose la candidature de Mme Lahaie en tant que représentante au comité de parents, avec Mme Bouchard désignée comme substitut. *Il est proposé par Mme Falardeau et résolu à l'unanimité que Mme Lahaie soit nommée représentante au comité de parents et que Mme Bouchard soit désignée comme substitut.*

2.2 Approbation des règles de régie interne du CÉ (24-25-04)

Mme Dorval présente les règles de régie internes du conseil d'établissement aux nouveaux membres. Les membres du conseil approuvent ces règles. *Il est proposé par Mme Falardeau et résolu à l'unanimité d'approuver les règles de régie interne du conseil d'établissement.*

3- DÉCISION

3.1 Approbation du calendrier des séances du CÉ pour 2024-2025 ☐ (25-25-05)

Il est proposé par Mme Falardeau et résolu à l'unanimité d'approuver le calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025.

3.2 Approbation des sorties éducatives ☐ (24-25-06)

Mme Goudreau a évoqué les frais actuellement facturés aux parents, qui s'élèvent à 60 \$. Pour les élèves du préscolaire, une activité supplémentaire entraînera des coûts additionnels, tandis qu'un léger dépassement est également observé pour les élèves de 6e année. En raison de l'inflation et de l'augmentation des coûts, après discussion, il a été convenu d'augmenter les frais facturés aux parents pour des sorties éducatives à un maximum de 70 \$.

Mme Goudreau a également présenté les sorties scolaires.

Il est proposé par Mme Lahaie et résolu à l'unanimité d'approuver les sorties scolaires.

4- CONSULTATION

5- DISCUSSION

5.1 Lettre de remerciement à M. Dery

Mme Falardeau propose d'envoyer une lettre de remerciement à M. Dery pour ses années d'implication au sein du conseil d'établissement et Mme Dorval se porte volontaire pour rédiger cette lettre.

6- INFORMATION

6.1 Information de la directrice

- Portrait de la clientèle au CSSDD (agrandissements et demande de nouvelles écoles au MEQ).

- Débordement dans les écoles :

- Mme Goudreau aborde la question du débordement dans les écoles.
- Elle évoque l'ajout de cinq nouvelles classes modulaires à l'école Primevères-Jouvence.
- Nous sommes en attente de nouvelles informations à ce sujet.

-Effectif des élèves :

- L'école compte actuellement 479 élèves.

6.2 Information du personnel

- Service de garde :

- Mme Falardeau évoque le service de garde, soulignant la solidarité et l'entraide au sein de l'équipe, même en cas d'absences et de situations incontrôlables.

- Discussion sur l'apport des aides en classe :

- Mise en avant de la qualité de leur travail.

- Importance du lien qu'ils créent avec les élèves.
- Expression de reconnaissance pour leur précieuse contribution.

- Méthodes de remplacement :

- Discussion sur les méthodes utilisées pour le remplacement au service de garde :
- Utilisation de la plateforme Scolago.
- Recours à des stagiaires.
- Exploration d'autres solutions.

6.3 Information du Comité de parents

Aucune information

6.4 Information du conseil d'administration

- Présentation par Mme Falardeau :

- Mme Falardeau présente les points importants de la rencontre du comité du CA du mois d'août.
- Le document est disponible sur l'intranet.

- Annonce majeure :

- Le directeur général prend sa retraite.
- Le nom de son successeur sera annoncé le 29 octobre.
- À partir du 30 juin, le ministre de l'Éducation sera responsable de la nomination des directeurs

généraux.

7- AUTRES SUJETS

7.1 Courtes sorties

Deux personnes responsables doivent être désignées pour encadrer les sorties de courte durée lorsque les élèves quittent les zones de l'école pour diverses raisons. Mme Goudreau communiquera cette information au personnel de l'école.

8- FERMETURE

8.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil

La prochaine rencontre est confirmée pour le 5 novembre 19h00.

8.2 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Falardeau et résolu unanimité de levée l'assemblée à 20h23.

Document joint à l'envoi courriel

Procès-verbal rédigé par Véronik Caron